



PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE À HUIS CLOS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 13 décembre 2023 à 9 h 18 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, et Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant la totalité des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe.

CE-20231213-4216

APPROBATION - ENTENTE DE DÉPART ET QUITTANCE
MUTUELLE - RÈGLEMENT HORS COUR - COUR
SUPÉRIEURE - 540-17-014572-217

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'entente de départ et la quittance mutuelle en guise de règlement hors cour du dossier de la Cour supérieure portant le numéro 540-17-014572-217, dont les parties sont 9078-3648 Québec inc. et Ville de Laval contre 9139-1391 Québec inc., Jia Qiang et Gao Lijian;

d'autoriser le directeur ou la directrice adjointe du Service des affaires juridiques à signer pour et au nom de la Ville l'entente et la quittance;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à se désister des procédures judiciaires entreprises dans le dossier 540-17-014572-217 contre 9139-1391 Québec inc., Jia Qiang et Gao Lijian.

(SD-2023-5304)

CE-20231213-4217

MANDAT - INTELLIGENCE ILLUXI INC. - FORMATIONS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de mandater Intelligence illuxi inc. (Amplio Stratégies) pour offrir aux employés et gestionnaires de la Ville l'accès à des formations asynchrones sur le développement de compétences de gestion et de compétences transversales via la plateforme Campus Amplio, pour une durée supplémentaire de 6 mois, totalisant 12 mois, au montant total de 12 095,37 \$.

(CT:1777419)



(SD-2023-6055)

CE-20231213-4218

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - CHEF DE PROGRAMME
AFFAIRES - EXPÉRIENCE CITOYENNE

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 51238, pour une période de 52 semaines, au poste de chef de programme affaires au Service de l'expérience citoyenne, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel et à la convention d'emploi;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2023-6062)

CE-20231213-4219

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - CHEF ENTENTES
BILATÉRALES ET PARTENARIAT GOUVERNEMENTAL -
EXPÉRIENCE CITOYENNE

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 53505, pour une période de 52 semaines, au poste de chef ententes bilatérales et partenariat gouvernemental au Service de l'expérience citoyenne, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel et à la convention d'emploi;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2023-6071)

CE-20231213-4220

ENGAGEMENT PERMANENT - CHEF DE DIVISION GESTION
DES ACTIFS - IMMEUBLES, PARCS ET ESPACES PUBLICS

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 54865, avec une période de probation de 12 mois, au poste de chef de division gestion des actifs au Service des immeubles, parcs et espaces publics, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2023-6111)



CE-20231213-4221	ENGAGEMENT PERMANENT - RESPONSABLE SOUTIEN ADMINISTRATIF - POLICE RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: d'engager l'employé numéro 54867, avec une période de probation de 12 mois, au poste de responsable soutien administratif au Service de police, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel. (SD-2023-6154)
CE-20231213-4222	PROMOTION - CHEF DE DIVISION BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS - ÉVALUATION FONCIÈRE RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: de promouvoir l'employé numéro 48269, engagé au poste d'évaluateur au poste de chef de division bâtiments résidentiels au Service de l'évaluation foncière, avec une période d'essai de 6 mois, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel. (SD-2023-6169)
CE-20231213-4223	ENGAGEMENT TEMPORAIRE - SUPERVISEUR PROJETS COMMUNAUTAIRES - ENVIRONNEMENT ET ÉCOCITOYENNETÉ RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: d'engager l'employé numéro 53626, pour une période de 52 semaines, au poste de superviseur projets communautaires au Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel. (SD-2023-6190)
CE-20231213-4224	ENGAGEMENT TEMPORAIRE - CONTRÔLEUR ADMINISTRATION CLSDS - CULTURE, LOISIRS, SPORT ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: d'engager l'employé numéro 54868, pour une période de 52 semaines,



au poste de contrôleur administration CLSDS au Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel et à la convention d'emploi;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2023-6192)

CE-20231213-4225

STAGE - SÉCURITÉ INCENDIE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser un étudiant du Collège Montmorency à effectuer un stage non rémunéré, pour une période d'une semaine, au poste de stagiaire au Service de sécurité incendie, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2023-6234)

CE-20231213-4226

SUSPENSION ET CONGÉDIEMENT

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de suspendre administrativement sans solde, rétroactivement en date du 10 novembre 2023, l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines et de procéder à son congédiement.

(SD-2023-6242)

CE-20231213-4227

TERMINAISON D'EMPLOI

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de procéder à la terminaison d'emploi administrative de l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines.

(SD-2023-6235)

CE-20231213-4228

LETTRE D'ENTENTE - ASSOCIATION DES POMPIERS DE LAVAL



RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'approuver la lettre d'entente à intervenir entre la Ville de Laval et l'Association des pompiers de Laval concernant le Régime de retraite des pompiers et préventionnistes;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2023-6288)

CE-20231213-4229

TRANSACTION ET QUITTANCE

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'approuver la transaction et quittance à intervenir entre l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel et la Ville de Laval;

d'autoriser le Service des finances à effectuer le ou les virements de crédits requis au sommaire décisionnel;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière adjointe ou la greffière adjointe par intérim à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2023-6133)

CE-20231213-4230

TRANSACTION ET QUITTANCE

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'autoriser la transaction et quittance à intervenir entre l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel et la Ville de Laval;

d'autoriser le Service des finances à effectuer le ou les virements de crédits requis au sommaire décisionnel à même le budget de fonctionnement du Service des affaires juridiques;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière adjointe ou la greffière adjointe par intérim à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2023-6132)



CE-20231213-4231	APPROBATION - OFFRE DE PRÊT ET AIDE FINANCIÈRE - CANVENT LTÉE ET 9500-9593 QUÉBEC INC.
	RÉSOLU À L'UNANIMITÉ: d'autoriser le versement du prêt dont la demande a été approuvée par le comité d'investissement conjoint (CIC) au montant de 165 000 \$ et le versement d'une aide financière dont la demande a été approuvée par le comité fonds créateur d'entreprises (FCE) au montant de 25 000 \$, approuvés le 15 novembre 2023, quant aux entreprises Canvent ltée et 9500-9593 Québec inc.; d'autoriser la directrice du Service du développement économique ou le chef de division services aux entreprises à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière. (CT:1777794) (SD-2023-6127)
CE-20231213-4232	APPROBATION - ENTENTE - CLUB VTT QUAD LAVAL RÉSOLU À L'UNANIMITÉ: d'approuver l'entente à intervenir entre la Ville de Laval et le Club VTT Quad Laval concernant l'autorisation de circuler sur le territoire lavallois pour la saison hivernale 2023-2024; d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente. (SD-2023-6273)
CE-20231213-4233	AUTORISATION - CLUB MOTONEIGE DE LAVAL INC. - SAISON 2023-2024 RÉSOLU À L'UNANIMITÉ: d'autoriser le Club motoneige de Laval inc. à circuler sur le territoire lavallois pour la saison 2023-2024, en conformité avec le Règlement numéro L-10620, et ce, conditionnellement à l'obtention des autorisations légales nécessaires, à savoir: de circuler sur la propriété privée ou sur la propriété d'organismes publics (Hydro-Québec, ministère du Transport du Québec, etc.);



de traverser les passages à niveau privés des différentes compagnies de chemin de fer;

d'emprunter un pont pour traverser une rivière ou un pont d'étagement pour traverser une autoroute.

(SD-2023-6276)

CE-20231213-4234

AUTORISATION - MANDAT - FONDS DE PLACEMENT
IMMOBILIER COMINAR

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser un mandat à Fonds de Placement immobilier Cominar pour les travaux d'amélioration locative permettant l'agrandissement de l'entrepôt informatique du Service de l'innovation et des technologies, situé au 3, place Laval, au montant de 205 871,27 \$.

(CT:1775325)
(SD-2023-5693)

CE-20231213-4235

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS
- FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER COMINAR

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 199 293 \$, taxes nettes incluses, requis pour défrayer le coût des travaux de Fonds de Placement immobilier Cominar pour l'amélioration locative permettant l'agrandissement de l'entrepôt informatique du Service de l'innovation et des technologies, situé au 3, place Laval, et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.

(CT:1775325)
(SD-2023-5693)



À 11 h 38, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif

Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe